

La formation « Appréhender les risques psychosociaux » vous accompagne afin d'identifier les risques psychosociaux liés à l'entreprise, de vous positionner face à ces derniers et d'en connaître tous les aspects juridiques.

PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Définir et prévenir les risques psychosociaux

- ↳ Définir précisément les risques psychosociaux dans l'entreprise
- ↳ Connaître les différents aspects de ces risques
- ↳ Identifier les indicateurs
- ↳ Évaluer les conséquences sur le salarié et sur l'entreprise

2. Le cadre juridique

- ↳ La réglementation applicable au harcèlement
- ↳ Les sanctions

3. Les aspects institutionnels

- ↳ L'accord du 26 mars 2010 (Obligation générale de sécurité de l'employeur, contenu et portée de l'obligation de l'employeur)
- ↳ Les recommandations du CESE
- ↳ L'enquête « SUMER » 2013

4. positionner face aux risques psychosociaux

- ↳ Test via le questionnaire de « Karasek »
- ↳ Les mesures d'accompagnement
- ↳ Les outils de lutte pour la prévention du stress
- ↳ Les interlocuteurs au sein de l'entreprise

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

PUBLIC	Le personnel d'encadrement et les instances représentatives du personnel
PRÉREQUIS	Cette formation ne nécessite pas de prérequis. Toutefois, les résultats sont d'autant plus probants que les personnes choisissent ou acceptent elles-mêmes de participer à cette formation dans laquelle l'implication personnelle est un élément fort de la réussite.
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Définir et prévenir les risques psychosociaux ↳ Se positionner face à ces risques ↳ Connaître les aspects institutionnels ↳ Assimiler le cadre juridique
POINTS FORTS	La pédagogie active permet d'expérimenter l'impact de l'animation sur la dynamique du groupe et l'implication des participants. Des méthodes et outils pratiques directement réutilisables en situation professionnelle. La vidéo est un support visuel impactant pour faire passer un message
DUREE	2 jours
PRIX	Sur devis
DATE	Entrée et sortie permanente